

LA MAQUETTE DE FORMATION PE2 – 2007-2008

1 – Liste des 10 compétences professionnelles développées en formation professionnelle initiale :

- C 1** : Agir en fonctionnaire de l'État et de façon éthique et responsable
- C 2** : Maîtriser la langue française pour enseigner et communiquer
- C 3** : Maîtriser les disciplines et avoir une bonne culture générale
- C 4** : Concevoir et mettre en œuvre son enseignement
- C 5** : Organiser le travail de la classe
- C 6** : Prendre en compte la diversité des élèves
- C 7** : Évaluer les élèves
- C 8** : Maîtriser les technologies de l'information et de la communication
- C 9** : Travailler en équipe et coopérer avec les parents et les partenaires de l'école
- C10** : Se former et innover

2 - Répartition des volumes horaires des stagiaires :

2.1 - La formation encadrée à l'IUFM en PE 2

Unités d'enseignement et éléments constitutifs	Horaire global	Modalités de formation			Compétences développées	E.C.T.S
		CM	TD	TP		
U.E.1 – Le cycle des apprentissages premiers : le langage au cœur des apprentissages.	108				C2 C3 C4 C5 C6 C7	10
▪ E.C.1 Les fondements psychologiques des apprentissages et de la pédagogie de l'école maternelle	9	3	6		C4, C6	
▪ E.C.2 L'apprentissage du langage à l'école maternelle	30	4	16	10	C2, C3, C4, C5, C6, C7	
▪ E.C.3 L'apprentissage du « vivre ensemble » (en s'appuyant sur le langage et la langue de communication)	6		6		C1, C2, C5, C6	
▪ E.C.4 « Agir et s'exprimer avec son corps » (et parler de son activité, exprimer verbalement sensations et émotions)	12	1(a)	7	4	C2, C3, C4, C5, C6, C7	
▪ E.C.5 « Découvrir le monde » (en élargissant le lexique et en développant la syntaxe du raisonnement et des relations spatiales, temporelles, causales...) a) exploration du monde de la matière et des objets, découverte du vivant b) repérages dans le temps et l'espace c) découverte des formes et des grandeurs, approche des quantités et des nombres	24		5 3 6	3 3 4	C2, C3, C4, C5, C6, C7	
▪ E.C.6 La sensibilité, l'imagination, la création (expériences, perceptions, émotions et leur mise en mots)	12	1(a)	7	4	C2, C3, C4, C5, C6, C7	
▪ E.C.7 a) Organiser et conduire sa classe à l'école maternelle (de la PS à la GS) b) « la voix outil de l'enseignant »	15 (b)		4	5 6	C4, C5	

U.E.2 - Le cycle des apprentissages fondamentaux : la priorité à l'acquisition de la lecture et de l'écriture	117 à 127				C2 C3 C4 C5 C6 C7	11
▪ E.C.1 Les fondements psychologiques des apprentissages et de la pédagogie au cycle des apprentissages fondamentaux.	8	2	6		C4, C6	
▪ E.C.2 Maîtrise du langage et de la langue française	40	4	26	10	C2, C3, C4, C5, C6, C7	
▪ E.C.3 Mathématiques	20	2	14	4	C2, C3, C4, C5, C6, C7	
▪ E.C.4 Découvrir le monde a) domaine de l'espace et du temps b) domaine de la matière, des objets et du vivant	18		6 6	3 3	idem	
▪ E.C.5 Education artistique (arts visuels et/ou éducation musicale)	10 ou 20 (c)	1(a)	6 ou 12	3 ou 7	idem	
▪ E.C.6 Education physique	12	1(a)	7	4	idem	
▪ E.C.7 Organiser et conduire sa classe au cycle 2	7 (b)		3	4	C4, C5	
▪ E.C.8 Langue étrangère	6		6		idem	
U.E.3 - Le cycle des approfondissements : La constitution des disciplines source de développement des compétences langagières	129 à 139				C2, C3, C4, C5 C6, C7	12
▪ E.C.1 Les fondements psychologiques des apprentissages et de la pédagogie au cycle des approfondissements.	6		6		C4, C6	
▪ E.C.2 Maîtrise du langage et de la langue et éducation littéraire	30	4	18	8	C2, C3, C4, C5, C6, C7	
▪ E.C.3 Mathématiques	20	2	14	4	C2, C3, C4, C5, C6, C7	
▪ E.C.4 a Histoire-géographie	12 ou 20 (d)		8 ou 16	4	idem	
▪ E.C.4 b Sciences expérimentales et technologie	12 ou 20 (d)		8 ou 16	4		
▪ E.C.5 Education musicale et/ou arts visuels	10 ou 20 (c)	1 (a)	6 ou 12	3 ou 7	idem	
▪ E.C.6 Education physique et sportive	12	1 (a)	7	4	idem	
▪ E.C.7 Organiser et conduire sa classe au cycle 3	6 (b)		3	3	C4, C5	
▪ E.C.8 Langue étrangère	15		12	3	idem	
U.E.4 - Cadres théoriques et principes méthodologiques pour apprendre à évaluer les élèves, prendre en compte leur diversité, différencier son action pédagogique, repérer et traiter les difficultés d'apprentissage des élèves.	33				C6, C7	7
▪ E.C.1 La problématique de l'évaluation, les différents types d'évaluation et leurs usages pédagogiques	6	2	4		C7	
▪ E.C.2 La diversité au sein du groupe classe : - approches sociologique, psychologique et pédagogique de la diversité - typologie et repérage des difficultés - traitement des difficultés d'apprentissage (de la difficulté ponctuelle au handicap)	18	2	3 4 9		C6, C7	

▪ E.C.3 La diversité des élèves et des contextes : spécificités de territoires et de publics, trois exemples : L'éducation prioritaire ; les enfants nouvellement arrivés en France ; les enfants du voyage.	9		9		C6	
U.E.5 – Les TIC : leurs implications pédagogiques	12	2	4	6	C8	
U.E.6 – L'enseignant : fonctionnaire du service public d'éducation et membre de la communauté éducative	22				C1 et C9	5
▪ E.C.1 Les valeurs, les obligations, les droits, et les responsabilités ; la déontologie.	6	3	3		C1	
▪ E.C.2 La politique éducative (histoire et enjeux actuels) et les institutions qui la définissent et la mettent en œuvre. Les dispositifs particuliers ; un exemple : l'éducation à la santé. Le système éducatif (organisation et fonctionnement). L'organisation	8	3	5		C1	
E.C.3 Le travail en équipe et la collaboration avec les partenaires de l'école. Les relations et la communication avec les parents d'élèves.	8	2	6		C1, C9	
U.E.7 – Personnalisation de la formation	9		9		C2, C10, ..	5
• E.C.1 Module optionnel d'approfondissement ou d'ouverture	6		6		Liée(s) aux contenus	
• E.C.2 Mémoire à caractère professionnel	3		3		C2, C10, ...	
TOTAL	436 à 456	41	286 à 298	109 à 117		

U.E. : unité d'enseignement

E.C. : élément constitutif d'une unité d'enseignement

(a) - L'heure isolée de CM affectée à l'EC 4 de l'UE 1 et aux EC 6 des UE 2 et 3 (domaine de l'EPS) pourra être regroupée (3h) dans celle des trois UE qui sera articulée au stage en responsabilité filé. Il en est de même de l'heure de CM affectée à l'EC 6 de l'UE 1 et aux EC 5 des UE 2 et 3 (domaine de l'éducation artistique).

(b) - Le volume horaire affecté à l'EC7 dans les UE 1, 2 et 3 sera porté à 15 heures et comprendra le module « la voix outil de l'enseignant » dans l'UE articulée au stage en responsabilité filé ; il sera alors diminué d'autant dans les deux autres UE, de sorte que le total cumulé des 3 « EC 7 » n'excède pas les 28 H (15+7+6) inscrites dans la maquette.

(c) - Enseignements complémentaires de l'option choisie au CRPE. Les stagiaires ayant choisi l'option « littérature de jeunesse » suivent obligatoirement les enseignements d'arts visuels **et** d'éducation musicale.

(d) - Horaire de formation lié au choix du groupe de disciplines concerné comme composante majeure ou mineure à la troisième épreuve d'admissibilité du CRPE.

(Pour mémoire, au sein des 50h de compléments de formation initiale en T1, 20 h de formation seront réservées à l'approfondissement de la didactique de la « maîtrise de langue » et 10h à celle des « mathématiques » cf. infra).

2.2 - Les stages dans la formation des PE2 :

Unités d'enseignement	Horaire global	Période	Compétences développées	E.C.T.S
U.E.8 - Les stages				10
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Stage en responsabilité 	57 jours soit 342 h	<ul style="list-style-type: none"> - une période filée de 30 jours sur l'année à raison d'une journée par semaine pendant 30 semaines - deux périodes groupées de trois semaines chacune soit 27 jours 	C1, C2, C3, C4, C5, C6, C7, C8, C9, C10	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ et stage de pratique accompagnée 	7 jours soit 42 h	<ul style="list-style-type: none"> - une période filée ou groupée de 4 jours (en accompagnement du début du stage en responsabilité filé) et une période groupée de 3 jours (précédant une des deux périodes du stage en responsabilité groupé). 		
<i>Les stagiaires recrutés en liste principale du CRPE sans avoir bénéficié d'une PE1, pourront, à leur demande, bénéficier de quelques journées supplémentaires (2 ou 3) de stage de pratique accompagnée.</i>				
TOTAL	64 jours soit 384 h			

3 - Les compléments de formation initiale assurés lors de l'année de titularisation (T1)

Conformément au cahier des charges de la formation des maîtres, la formation initiale des PE2 se prolongera au cours de la première année d'exercice en tant que professeur titulaire, à raison de 50 heures dispensées dans le cadre du stage de trois semaines d'accompagnement à l'entrée dans le métier, dédié aux enseignants débutants.

Sur ces 50 heures de compléments de formation initiale :

- **20 heures** seront consacrées à l'approfondissement de la didactique de la « **maîtrise de langue** » (dont 10h au cycle 2)
- **10 heures** à l'enseignement des **mathématiques**.

La répartition des 20 heures restantes et la définition des contenus de ces compléments de formation initiale seront arrêtés au cours de l'année universitaire 2007-2008, à l'issue des concertations et des réflexions conduites à cet effet, selon le cahier des charges, a minima, suivant.

Les compléments de formation initiale devront :

1. d'une part faire l'objet d'une **forte personnalisation** en s'appuyant sur une analyse des demandes et des besoins des néo-titulaires ;
2. d'autre part, être étroitement articulés à **l'analyse de leurs pratiques professionnelles**.

Dans cette double perspective, il serait souhaitable que les stages des titulaires de 1^{ère} année soient organisés en fonction du cycle (1, 2 ou 3) dans lequel ils enseignent. Les regroupements par « besoins de formation » pourront donner lieu pour certaines actions de formation à des travaux en groupes restreints. Les néo-titulaires nommés sur un poste spécialisé (ASH) bénéficieront de compléments de formation spécifiques.